

# Le vote du budget et l'augmentation des taux d'impôts locaux ont suscité des débats au sein du conseil municipal



Gérard Depret, adjoint aux finances, et le maire Dominique Bailly, lors des débats sur le budget.

La dernière réunion du conseil municipal était particulièrement chargée en chiffres, période oblige. ...

Gérard Depret, adjoint aux finances ayant voulu apporter le maximum d'informations aux conseillers, tant sur les résultats de l'exercice 2009 que sur la proposition budgétaire 2010. L'année 2009 se solde par un résultat positif de 468 789 E qui permettra de financer le déficit d'investissement à hauteur de 178 621 E et de payer les dépenses engagées d'un montant de 100 262 E. Ce compte administratif, tout comme l'affectation des résultats, a été approuvé à l'unanimité.

Cette unanimité n'est pas restée de mise pour le vote du budget 2010. L'adjoint aux finances a expliqué que l'objectif était cette année de réduire l'endettement afin d'obtenir une marge de manoeuvre plus importante dans les années à venir, avec un recours à l'emprunt plus élevé. Il s'agit de prévoir les investissements de 2011-2012, dont l'extension de l'école maternelle est l'élément majeur. Ainsi, le budget prévoit une augmentation de 2 points de fiscalité avec un taux de taxe d'habitation passant à 23,39 %, un taux de taxe foncière bâti à 26,47 %. Le taux de taxe foncière non bâti restant le même, soit 55,78 %. Gérard Depret a souligné la faiblesse de l'évolution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat et limitée à 0,5 %.

Globalement, le budget de fonctionnement se monte à 7 322 722 E, et le budget d'investissement à 2 175 767 E. Vincent Goasdoue, au nom de l'opposition, et par ailleurs président de la commission des finances, s'est opposé à une augmentation sensible des impôts. Il a rappelé la demande de son groupe de lisser l'augmentation des impôts plutôt que de devoir augmenter sensiblement comme cette année.

Pour cette raison et pour, à leurs yeux, le manque de réponses positives à leurs demandes d'information, notamment sur les questions intercommunales, les conseillers du groupe Orchies Autrement ont voté contre le budget et les nouveaux taux d'impôts locaux.

Le maire Dominique Bailly a confirmé les efforts de maîtrise des dépenses par la municipalité, « mais eu égard au désengagement de l'Etat, il est nécessaire de faire un appel complémentaire aux contribuables afin de répondre à l'urgence sociale ». Quant à Eric Pecqueur, conseiller municipal Lutte Ouvrière, il a voté favorablement le budget mais s'est opposé à l'augmentation des taux des impôts, proposant que les élus agissent comme certains militants syndicalistes, et désobéissent à l'Etat. « Être bouclier social, c'est aussi ne pas respecter les lois. » Une thèse réfutée par le maire.

Une autre question d'importance a suivi ce débat financier : le vote des subventions annuelles aux associations et clubs sportifs. Les propositions de la commission ont fait l'unanimité. Vingt-sept clubs sportifs recevront un total de 104 595 E. Une somme de 215 525 E sera partagée entre les cinquante et une associations communales. Enfin, le centre communal d'action sociale recevra 61 200 E.